

VALLAURIS - GOLFE-JUAN

Le port Camille-Rayon hisse proprement le pavillon bleu

La structure vient d'obtenir la certification Ports-Propres qui constitue un nouveau pas vers l'excellence en matière d'engagement environnemental

C'est une bonne nouvelle qui est tombée dernièrement pour le port Camille-Rayon avec l'obtention de la certification Ports propres. Déjà labellisé *Pavillon Bleu* depuis 23 années consécutives, le port vient donc de franchir un nouveau pas vers l'excellence en matière d'engagement environnemental. « Nous visions cette certification depuis 2008. Pour l'obtenir, nous avons au fil des années procédé à de nombreux investissements qui se sont avérés déterminants », indique Patrick Lara, directeur adjoint du port. Pour ce faire de nombreux critères ont fait l'objet de toutes les attentions de l'équipe comme la gestion de tous les déchets engendrés par l'activité portuaire (eaux usées, huiles, acides, bidons de vidange, peinture, liquides toxiques, récupération des fusées nérimées et piles usagées). Égale-



Pierre Rayon président entouré d'Alexandre Joskowicz, maître de port principal (à droite) et Patrick Lara (directeur-adjoint).

(Photo Ph.D.)

ment examinés les moyens de lutte anti-pollution internes et externes, la maîtrise des énergies (la quasi totalité du port est équipée en éclairages basse consommation LED et

de dispositifs de limitation), ainsi que la maîtrise de l'eau et la mise en place de dispositifs d'alerte par SMS en cas de déclenchement de fuites. « Nous avons aussi porté nos efforts

sur la sensibilisation avec l'édition d'une charte du plaisancier et la remise à chaque nouvel arrivant d'un kit d'accueil avec tous les renseignements utiles pour un comportement respectueux de l'environnement. il y a aussi des journées destinées aux scolaires qui sont mises en place », pointe Patrick Lara.

Enfin la sécurité (contrôle des accès, mise en place de bouées et d'échelles, vidéo-surveillance avec l'installation de 45 caméras, la formation en secourisme de tout le personnel) et l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite ont également constitué des arguments en faveur de cette certification.

Avec des petits plus comme la collecte et le recyclage de mégots mise en place par Alexandre Joskowicz (40.000 mégots en 2018) et une démarche propreté en direction des propriétaires de chiens. **PH. D.**